

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 MARS 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Pierre Reys, curé à Helchteren.*

MESSIEURS ,

Le sieur Reys est né à Huisseling (Hollande), le 12 novembre 1808 ; il fut ordonné prêtre à Cologne, en 1831, et nommé, le 21 octobre de la même année, vicaire à Peer , province de Limbourg, et c'est de cette dernière époque que date son domicile en Belgique.

Le pétitionnaire remplit les fonctions de vicaire à Peer jusqu'au 30 septembre 1837, lorsqu'il fut nommé desservant à Helchteren, place qu'il occupe encore en ce moment.

Les rapports reçus établissent qu'il est généralement aimé de ses ouailles, pour la douceur de son caractère et la pureté de ses mœurs, et qu'il s'est toujours conduit en bon ecclésiastique et en bon citoyen.

Les autorités consultées estiment qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président ,
DU BUS AÎNÉ.